

Les N. de Versailles
4 Avril 2012

Versailles fait de la

Avec le retour des beaux jours, nombreux sont les Versaillais à enfourcher leur bicyclette, que ce soit pour aller travailler ou tout simplement se promener et se déplacer en ville. Afin de favoriser ce mode de déplacement, la Ville s'attache d'ailleurs à créer de nombreuses pistes cyclables, ce qui semble combler les usagers. Pour autant, quelques points restent à améliorer.

Aménagements : encore des progrès à faire

SOIXANTE-DIX kilomètres d'itinéraires cyclables sur 110km de voirie. Voici la situation de Versailles en matière de circulations douces, répartis entre 12,1km de bandes cyclables (sur la chaussée), 19,1km de pistes cyclables (des voies différentes de la chaussée) et 19,3km de zones 30. Des dizaines de kilomètres plutôt appréciés par les Versaillais comme Isabelle, une habituée du vélo. Elle se sert de ce mode de transport pour se déplacer dans toute la ville depuis plusieurs années. Pour elle, « beaucoup de choses ont été faites, même s'il reste encore des discontinuités ».

« Il reste des problèmes à régler, poursuit Isabelle. Le boulevard de la République n'est par exemple pas aménagé, c'est un peu le chaînon manquant pour relier Viroflay au boulevard de la Reine. Une autre difficulté quotidienne concerne les pistes sur les trottoirs devant la place d'Armes. Avec les flots de touristes, ce n'est parfois pas pratique de circuler à vélo. Peut-être serait-il bien de créer une piste du côté du parking. Il reste aussi le pro-



◆ Aux abords de la place d'Armes, lorsque le flot de touristes est trop important, il peut être difficile de circuler à vélo.

blème du carrefour entre l'avenue de l'Europe et l'avenue de Paris qui est dangereux. » Un avis partagé par l'association VEI (Versailles environnement et initiative) qui complète : « Avenue des Etats-Unis, les tronçons dédiés aux vélos sont mal aménagés ou non aménagés, de même sur le boulevard Pershing. Le carrefour Foch / St-Cloud est dangereux, ainsi

que de circuler devant la gare Rive-Gauche où de nombreux bus s'arrêtent et manœuvrent. »

Le manque de parkings

De manière plus générale, l'aménagement de bandes cyclables (sur la chaussée) et de pistes cyclables (indépendantes) est conditionné par la largeur des rues versaillaises. « Les bandes cyclables ne sont

certes pas assez nombreuses, remarque François Vicariot, de l'association Save (Sauvegarde et animation de Versailles et ses environs), mais on ne peut pas en mettre partout car certaines rues sont trop étroites. Je suggère qu'une classification des rues soit établie en fonction de leur largeur et des trajets des bus. De plus, mieux vaut ne pas avoir de bande cyclable que

■ Les projets 2012 à Versailles

- Cette année, la Ville va intervenir sur la 2^e partie de l'avenue de Porchefontaine. Une voie dans le sens du pont jusqu'à l'avenue de Paris sera aménagée pour les cyclistes. Ce qui ne sera pas le cas dans l'autre sens car il s'agit d'une zone 30, en descente, où les vélos vont finalement aussi vite que les voitures. Parallèlement à ces travaux, la chaussée sera restructurée et le stationnement revu, de manière à améliorer la visibilité sans perdre de places pour se garer.
- Sur l'avenue de Paris, des voies cyclables et piétonnières seront aménagées entre les rues Benjamin-Franklin et de Noailles.
- L'avenue de l'Europe devrait également être totalement revue avec la création d'une voie cyclable bidirectionnelle du côté du parking.
- Trois nouvelles zones 30 sont prévues dans le quartier des Prés, à Clagny-Glatigny et à Jussieu.

des segments de bandes qui s'interrompent sans raison, ce qui est plus dangereux. » Les cyclistes sont aussi nombreux à demander plus de places de stationnement pour leurs bicyclettes. « Les parkings commencent à être pleins, notamment à la gare Rive-Droite où c'est bondé », indique Isabelle. Cette gare doit d'ailleurs faire l'objet d'un aménagement. « Le parking à vélos pourrait être installé dans le renforcement, indi-

que Philippe Domergue, président d'Essor de Versailles, mais c'est RFF (Réseaux ferrés de France) qui doit prendre la décision. »

À la gare Rive-Gauche, un nouveau parking devrait aussi être installé dès cette année, auquel ne pourront accéder que les voyageurs munis d'une carte de transport. Une manière aussi d'éviter les vols, encore trop nombreux.

F. C.

4 Avril 2012